

LE DOUBLE EVENEMENT DU MOIS

Edits de Fontainebleau et de Postdam

La présence respectée des protestants dans notre département surprend souvent les néo-Tarn et Garonnais ... Qui répondra à la question régulièrement posée sur la relation possible entre le catharisme et le protestantisme ?

Par l'**édit de Fontainebleau** du 18 octobre 1685, Louis XIV révoque celui de Nantes du 30 avril 1598 par lequel Henri IV avait accordé aux protestants la liberté de culte.

Clauses et conséquences de l'édit de révocation:

-1) Tous les temples du royaume sont démolis, y compris celui de Courcelles-Chaussy.

-2) Tous les pasteurs (ministres du culte) doivent ou **abjurer** ou alors quitter la France pour l'étranger (Hollande, Angleterre, Allemagne, Suisse, pays où l'exercice de la religion calviniste est toléré).

Donc deux mesures **répressives** qui visent à rendre impossible tout exercice du culte protestant en France et qui sont l'expression de l'**absolutisme** du régime monarchique de Louis XIV puis de Louis XV .

On parlera ainsi d'**intolérance** religieuse de la part du gouvernement

Edit de Potsdam 29 octobre 1685

o Bien avant la révocation de l'édit de Nantes, l'attitude intolérante et répressive de Louis XIV vis à vis de ses sujets calvinistes choquait déjà bien des puissances européennes protestantes, à commencer par le Grand Electeur Frédéric Guillaume de Hohenzollern, sachant que cette famille s'était convertie au protestantisme depuis 1613. Or, avant et après la révocation de l'édit de Nantes, un grand nombre de protestants français avaient pris et prirent le chemin de l'exil en dépit des risques encourus; c'est pourquoi le Grand Electeur s'offrit à les accueillir dans son pays en promulguant son édit de Potsdam dont voici le **préambule** : (édit rédigé dans les deux langues, française et allemande)

Edit de Potsdam

"Comme les persécutions qu'on exerce depuis quelque temps en France contre ceux de la religion réformée (protestante) ont obligé bien des familles de sortir de ce royaume et de chercher à s'établir dans les pays étrangers, [...], par le présent édit nous avons bien voulu offrir aux Français une retraite sûre et libre dans toutes les terres te provinces de notre domination et leur déclarer de quels droits, franchises et avantages nous prétendons les y faire jouir pour les soulager..."

LA PERSONNALITE TARN ET GARONNAISE DU MOIS

Joseph - Hippolyte LACOMBE

Antoine Bourdelle, (né et mort en octobre) Dieudonné Costes, Athanaïs Mialaret (dont le Domaine des Chapitoulas est devenu Le clos Michelet de mon enfance) ou Emile Pouillon aurait pu occuper ce chapitre mais nous resterons dans le domaine purement occitan avec Joseph-Hippolyte Lacombe, le poète-menuisier de Caussade (après le meunier poète du mois dernier ...) « elevat sans souen e sans culturo » comme il avait coutume de se présenter (A) . Fils naturel, élevé par sa mère, le jeune Hippolyte qui est né 40 ans jour pour jour, plus tôt que Perbos (le 25 octobre 1821) a commencé sa vie en maniant la varlope en suivant quelques cours à l'école communale . Puis ayant un bon sens des affaires, il deviendra négociant en faïences .

De son enfance malheureuse et laborieuse, il se vante dans son livre : sa seule école fut le livre de la nature. (A et B) ...qu'il a chanté ainsi que la vie joyeuse d'un pays où il fait bon vivre .

Dans son livre « Las lambruscos de la lengo d'Aquitania » - 1879 - (1) il veut sauver des lambeaux de cette langue méprisée que l'on n'enseigne pas et que l'on n'écrit pas .

Il aime la musique : il a composé La Caussadenc et a créé et animé un orphéon et une clique . Il met cette dynamique dans son initiative de fonder en 1885 , à Caussade, une section de félibres rattachés à la Maintenance d'Aquitaine(1)

(-1) ceci explique le curieux titre de son recueil de poésie.

Ainsi naît l'embryon de ce que sera vingt ans plus tard L'escolo carcinolo . De son œuvre multiforme on retiendra les belles fables carciñoles qui clôturent son recueil , accompagnées d'un précieux lexique .

Car lectou,

N'es pas pér banitat qu'ai fatch aquél oubratjé,
Ni may per m'enquaouta dé calquis escalous ;
E boulgut soullillomén counserba lou léngatjé
Dés anciènis Quarcis, è dés balents Gascous.
Es pér qué's pichous fils satjoun coussi lours payrés
Parlaboun aoutré téms.lo n'ai pas d'autré but
Qué dé lour rémembra la léngo dés Troubayres,
Lengo qué Goudouli cantabo sur soun luth . (décembre 1878)

En ouvrant « Las lambruscas de la léngo d'aquitania », on lit avec émotion les demandes répétées d'indulgence d'Hippolyte Lacombe dans son « Abis de l'autou » précédant une lettre étonnante de félicitation signée du Comte de Toulouse Lautrec ;

Bien sûr Hippolyte Lacombe écrit l'occitan comme il l'entend / le prononce : le transcrire ici en graphie standard serait une offense à sa mémoire et ôterait toute la sensibilité qui émane de ces mots écrits à l'encre du cœur .

(A) « Souy éstat élébat sans souén é sans culturo,
Coumo soun las caoussits à la marci del téns,
Moun libr'ero lou cel, moun régent la Naturo ,
Diou bolgué car lectous qué fougués éndulgens

(B) « aqui lectous, tutto l'educaciou qu'é recebuda . E sé é apres quicon, és àforço dé letji dins lou libré dés aures : lou libré de la naturo » (Hipoulit Lacombe - Caussado lou 20 decembre 1878)